

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le jeudi 24 février 2022,  
par vidéoconférence « Teams »

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30 et procède à l'appel nominal.

##### Sont présents :

<b>Président</b>	Langis H. Dion
<b>Vice-président</b>	Roger Grégoire
<b>Conseillères et conseillers scolaires</b>	Gilles Audet, Denis Bélanger, Isabelle Charbonneau, Daniel Grzela, Lynn Ouellette, Lorraine Gagné
<b>Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière</b>	Sylvie Petroski
<b>Secrétaire de séance</b>	Hélène Bolduc
<b>Agente du Service des ressources humaines et de la paie</b>	Michelle Dubeau
<b>Agente de supervision</b>	Claire Mackey

##### Est absente :

<b>Conseillère et conseiller scolaires</b>	Chantal Couture Rancourt, Paul St-Jean
--	--

#### 2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La prière et la reconnaissance du territoire ont été faites au huis clos restreint.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**MOTION 01, RÉOLUTION 22-89**

Proposée par : L. Ouellette

Appuyée par : R. Grégoire

**QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 février 2022 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.**

Adoptée

**4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

**5. ÉTUDE DES POLITIQUES**

**5.1 Rapport du comité plénier à huis clos restreint du 24 février 2022**

**MOTION 02, RÉOLUTION 22-90**

Proposée par : I. Charbonneau

Appuyée par : L. Gagné

**QUE les recommandations portant sur une question de personnel approuvées lors de la séance extraordinaire siégeant en comité plénier à huis clos restreint du 24 février 2022 soient adoptées.**

Adoptée

**6. COMMUNICATION ET APPUI**

Sans objet.

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**MOTION 03, RÉOLUTION 22-91**

Proposée par : G. Audet  
Appuyée par : D. Grzela

**QUE la séance extraordinaire du 24 février 2022 soit levée à 19 h 32.**

Adoptée



---

Langis H. Dion, président



---

Sylvie Petroski, directrice de l'éducation  
et secrétaire-trésorière

***Procès-verbal adopté par voie de la résolution 22-94 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 29 mars 2022.***